

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CCS VERNIS DAMAR À LA LAVANDE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit CCS Vernis damar à la lavande
N°CAS 8016-78-2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées pertinentes Beaux Arts, médium à peindre
Utilisations déconseillées Pas d'information complémentaires disponibles

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise Chelsea Classical Studio LLC
Adresse 526 West 26th Street
Suite #415
New York, NY 10001
Téléphone 212-255-0206
Site web www.chelseaclassicalstudiofineartmaterials.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence 1-800-424-9300 24 Hours Emergency Chemtrec.
Outside USA: 1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319
Catégorie 2
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317
Toxicité spécifique pour certains H371
organes cibles — Exposition unique, Catégorie 2
Danger par aspiration, Catégorie 1 H304
Dangereux pour le milieu aquatique H411
– Danger chronique, Catégorie 2

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger (CLP)



	GHS02	GHS07	GHS08	GHS09
Mention d'avertissement (CLP)	Danger			
Composants dangereux	LINALOOL; CAMPHOR GUM; CARYOPHYLLENE; delta-3-Carene; Eucalyptol; d-Limonene; alpha-Pinene; beta-Pinene			
Mentions de danger (CLP)	H226 Liquide et vapeurs inflammables H304 Peut être mortel en cas d'ingestion de pénétration dans les voies respiratoires H315 Provoque une irritation cutanée H317 Peut provoquer une allergie cutanée H319 Provoque une sévère irritation des yeux H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (en cas d'ingestion) H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes			
Conseil de prudence (CLP)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Appareils électriques et éclairages antidéflagrants mis à la terre. P260 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation			
Fermeture de sécurité pour enfants	Non applicable			

Autres dangers:

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Liquides et vapeurs inflammables. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement GHS-US
Essence d'Aspic (Huile essentielle de lavande)	(CAS No) 8016-78-2	65-70%	Flam. Liq. 3, H226 Skin. Irrit 2, H315 Skin Sens. 1B, H317
Résine Naturelle de Damar	(CAS No) 9000-16-2	25-30%	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

*Les composants d'Essence d'Aspic incluent: LINALOOL (15-35%); Eucalyptol (5-15%); CAMPHOR GUM (5-15%); alpha-Pinene (1-3%); beta-Pinene (1-3%); d-Limonene (1-3%); TERPINEOL (1-3%); CARYOPHYLLENE (1-3%)

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins - général	Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Risque d'œdème pulmonaire

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Dangers particulier résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	Liquide et vapeurs inflammables
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Dégagement possible de fumées toxiques.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Équipement de protection Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Référence à d'autres rubriques.

Pour plus d'information, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

Mise à terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains

Gants de protection.

Protection oculaire

Des lunettes de protection peuvent être portées.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires approprié.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Couleur

Aucune donnée disponible

Odeur

Aucune donnée disponible

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

pH

Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative

Aucune donnée disponible

(l'acétate butylique = 1)

Point de fusion

Non applicable

Point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

57°C 132.4°F

Température d'auto-inflammation

>200°C 90°F

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20°C

0.88-0.93 g/cm³ (20°C)

Densité relative

0,882

Solubilité

Insoluble dans l'eau

Log Pow

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique

< 20.5 mm²/s

Propriétés explosives

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Liquide et vapeurs inflammables.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Matières incompatibles	Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité	
Ecologie - général	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mobilité dans le sol	Pas d'informations complémentaires disponibles
Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'informations complémentaires disponibles
Autres effets néfastes	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets	
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires	Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Numéro ONU

N° ONU (ADR)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (IATA)	1993

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	Liquides inflammables
Désignation officielle de transport (IMDG)	Liquides inflammables

Désignation officielle de transport (IATA)	Liquides inflammables
Description document de transport (ADR)	UN 1993 Liquides inflammables, 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	UN 1993 Liquides inflammables 3, III, POLLUANT MARIN/ DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Classe(s) de danger pour le transport:

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	3
Étiquettes de danger (ADR)	3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	3
Étiquettes de danger (IMDG)	3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	3
Étiquettes de danger (IATA)	3



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (IATA)	III

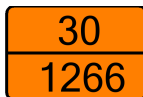
Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	Oui
Polluant marin	Oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre	
Code de classification (ADR)	F1
Dispositions spéciales (ADR)	163, 640E
Quantités limitées (ADR)	5I
Quantités exceptées (ADR)	E1
Instructions d'emballage (ADR)	P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	T2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	TP1
Code-citerne (ADR)	LGBF
Véhicule pour le transport en citerne	FL
Catégorie de transport (ADR)	3
Dispositions spéciales de transport - Colis	V12

(ADR)
Dispositions spéciales de transport - S2
Exploitation (ADR)
Danger n° (code Kemler) 30
Panneaux oranges



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) D/E
Code EAC •3YE

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) 163, 223, 904, 955
Quantités limitées (IMDG) 5 L
Quantités exceptées (IMDG) E1
Instructions d'emballage (IMDG) P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG) IBC03
Instructions pour citernes (IMDG) T2
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) TP1
N° FS (Feu) F-E
N° FS (Déversement) S-D
Catégorie de chargement (IMDG) A

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) 10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) 355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) 60L
Instructions d'emballage avion cargo seulement(IATA) 366
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) 220L
Dispositions spéciales (IATA) A3, A72
Code ERG (IATA) 3L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directives nationales

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)
12e ordonnance de mise en application de Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions)

la Loi fédérale allemande sur les contrôles (Règlements sur les accidents majeurs)
d'immission - 12.BImSchV

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	TERPINEOL est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	TERPINEOL est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH

Acute Tox. 4 (Inhalation: poussière, brume)	Toxicité aiguë (inhalation: poussière, brume) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Flam. Sol. 2	Matières solides inflammables, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie B
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Avertissement

Chelsea Classical Studio Fine Art Materials ne peut pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations et ce produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec ce produit, peuvent être utilisés. Il incombe à l'utilisateur d'assurer des conditions sûres pour la manipulation, l'entreposage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité des pertes, blessures, dommages ou dépenses résultant d'une mauvaise utilisation. Les informations contenues dans la fiche ont été rédigées sur la base des meilleures connaissances et de l'expérience actuellement disponibles.